



FONDATION  
PERCEVAL

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2019





## MOT DU PRÉSIDENT



Introduire le rapport 2019 sans être dans le sujet qui a particulièrement bouleversé le quotidien de l'Institution cette année eut été malvenu.

Le rapport de force entre l'homme et les virus a secoué nos certitudes sur notre capacité à nous protéger de tout imprévu. L'assurance tous risques n'existe pas et nous devons accepter que l'adaptation aux situations nouvelles fasse partie de notre existence, au même titre que la mort qui n'est en soit pas un risque, mais une certitude à venir pour chacun d'entre nous. Le facteur adaptatif de l'humain fait partie sans nul doute d'un des outils que notre ADN met à notre disposition pour passer au travers d'aléas divers, afin d'en ressortir enrichi d'expériences diversement vécues selon les individus.

Il est à ce titre assez rare qu'une situation oblige quasi tous les pays du monde à devoir prendre simultanément des dispositions pour s'adapter à cette dernière. Espérons que l'humanité saura tirer les leçons lui permettant de faire corps face aux macros enjeux climatiques, qui font partie des challenges que nous devons impérativement relever.

A l'échelle de notre Institution, les événements passés et encore présents ont permis de tester plusieurs échelons de conduite, d'encadrement ou d'accompagnement face à la crise.

La Direction a pu tester sa capacité à diriger, mobiliser, communiquer en situation de crise. Nos professionnels encadrants ont montré une capacité à se jouer des événements en créant, entre autres, des activités créatrices, novatrices, facilitant l'acceptation de mesures contraignantes modifiant les rapports humains habituels. Certains des collaborateurs ont découvert des facettes d'activité faisant partie intégrante de l'Institution qu'ils méconnaissaient, car en dehors de leur champ d'activités courant.

Nos bénéficiaires ont dû s'adapter à diverses situations inhabituelles sans toujours pouvoir analyser et comprendre les raisons de ses changements. Je pense particulièrement aux longues périodes sans visite et contact avec leurs familles. Il en va de même pour les parents qui ont vécu des émotions similaires. Ces événements sont autant d'apprentissages pour des situations de vie à venir.

Notre institution a en soit passé le crash-test avec brio, et cette épreuve laissera positivement des traces pour l'avenir en renforçant la cohésion de tous les organes de l'Institution.

Je remercie tous ceux et celles qui ont œuvré pendant cette période, mais aussi tout au long de l'année 2019, afin que notre mission auprès des bénéficiaires soit, pour le présent et l'avenir, assurée.

Merci aussi à toutes et tous qui portez des regards attentionnés sur notre Institution, qui nous soutenez financièrement afin d'améliorer le quotidien. C'est aussi grâce à votre soutien et bienveillance que tous les collaborateurs de l'Institution et ses bénéficiaires se sentent reconnus pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

**Luc Germanier**  
*Président du Conseil de Fondation*



## MOT DE LA DIRECTION



La fin du semestre marque habituellement l'envoi du rapport annuel de la Fondation Perceval sous une forme reflétant l'essentiel de ses activités. Et en un document que l'on désire attrayant.

Chacun de nous a cependant été happé, ces derniers mois, par une série de préoccupations sanitaires... Eh oui, un satané virus a occupé et occupe encore nos esprits. Il priorise nos actions.

Le présent rapport est donc plus restreint qu'à l'habitude, à laquelle nous espérons revenir dès l'an prochain. Le temps nous a manqué pour une présentation très exhaustive de nos activités. Nous espérons cependant que ce fascicule puisse vous donner un reflet fidèle à ce que la Fondation a vécu d'essentiel durant l'année 2019. Je vous encourage, en cas d'intérêt, à aller visiter notre site qui donne plus d'informations sur l'ensemble de ce que fut l'année écoulée.

La Covid-19 était un évènement inattendu. Cet imprévu nous ramène au cœur de notre action sachant que, justement, nous nous efforçons, auprès des bénéficiaires en situation de handicap, de prévoir la plupart des choses. Une grande partie de nos résidents ont un handicap inscrit dans le spectre de l'autisme et ont donc peu de capacités de prévision, d'anticipation et d'adaptation. L'exceptionnel est souvent difficile à vivre et bien des efforts, en pédagogie, en éducation et dans le domaine médical et thérapeutique, sont pensés pour rassurer.

Vous avez entre les mains le rapport 2019. Rappelez-vous qu'en fin de cette année-là, la problématique ne nous semblait que peu menaçante. C'était là une affaire éloignée qui allait finir par se résoudre en de lointains horizons. La réalité est tout autre et il faut bien convenir que nous sommes forts démunis face à cette situation exceptionnelle.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans le rapport annuel 2020, sur ce que fut cette année particulière : ses difficultés mais aussi sur toute la solidarité interne, le pouvoir d'innovation et de réaction qu'elle aura vu paraître.

Mais décentrons-nous un instant et revenons quelques mois en arrière : que fut l'année 2019 pour la Fondation Perceval ?

**Pascal Devaux**  
*Directeur, Fondation Perceval*

## SECTEUR DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Le secteur des enfants et adolescents remplit de nombreuses missions que nous avons essayé de rendre plus visibles durant l'année 2019. Nous accueillons en effet des bénéficiaires de 1 an jusqu'à 18 ans dans des structures scolaires (70'000 heures d'enseignement distribuées) mais aussi bien sûr en des lieux d'hébergement (450'000 heures d'accompagnement hors école).

La fréquentation de nos structures par des enfants pré-scolaires (1-4 ans) nous demande de répondre à des besoins spécifiques en matière de petite enfance. C'est là une spécialité que nous avons continué à développer (par les collaborateurs engagés, les méthodes adoptées...) durant toute cette dernière année.

Une spécialisation différente, que nous cherchons à mettre en valeur, concerne le domaine du post-obligatoire. Notre ambition est d'apporter à nos bénéficiaires les capacités maximales pour trouver, en leur vie future, des possibilités d'autonomie. Ceci nous oblige à penser un passage harmonieux entre le tout école (jusqu'à 16 ans) et le tout travail (dès 18 ans). L'adaptation des lieux et du personnel engagé dans ce but aura été un sujet de réflexion majeure durant l'année 2019.

Les structures parascolaires auront, elles aussi, continué à se consolider. Une part des enfants et adolescents accueillis (environ 25%) ont un statut d'externe avec temps de midi et souvent le mercredi après-midi passé en nos structures.

Ceci permet une journée d'école continue et nous désirons apporter là un soutien effectif et ciblé. Le lien avec les familles et le soin apporté à un accompagnement éducatif cohérent guident les actions de ce groupe spécifique.

La mission de la Fondation Perceval en matière d'accueil d'enfants et adolescents polyhandicapés est connue. Surtout par l'existence du Foyer « Le petit prince ». Mais il faut savoir que les demandes d'accompagnement de bénéficiaires réclamant une attention médicale soutenue sont fortes. Le secteur a dégagé des lieux (notamment au sein du foyer Blanchefleur) pouvant répondre à ces besoins. Cet accompagnement particulier demande aussi à ce que le domaine médical (médecins-infirmiers-ASSC) collabore fructueusement avec le domaine éducatif et pédagogique. Nous nous y efforçons.

Nombre de projets sont donc en route pour répondre à des besoins différenciés. Nous développons nos capacités dans différents domaines : petite enfance, polyhandicap, soutien de la vie autonome, autisme... Un grand merci à l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent à actualiser et étendre leurs compétences.

Le secteur scolaire aura vu aussi quelques ajustements durant l'année 2019. Les horaires de classe ont été harmonisés, du personnel a pu être engagé (sur une donnée de base désirée, c'est-à-dire que nos 15 classes pour 90 élèves sont tenues par un enseignant + un éducateur).

Le point d'orgue de cette année 2019 aura certainement consisté, le 9 mai, en la visite de Madame la Conseillère d'État Cesla Amarelle en nos murs. Cette matinée a été l'occasion de lui présenter nos structures, et surtout nos spécificités : accompagnement pédagogique et éducatif complexe, prédominance de handicaps sévères, investissement massif dans l'hébergement, composantes et savoir-faire spécifique également dans les difficultés sociales (30% des enfants avec déficience intellectuelle accueillis bénéficient d'un mandat SPJ), enjeux de la transition « mineurs-majeurs » etc... Une rencontre avec des professionnels a suivi cette rencontre. Espérons que celle-ci aura contribué à faire mieux connaître et reconnaître notre activité spécifique.





## SECTEUR DES ADULTES

S'il est beaucoup question de transition concernant le secteur des enfants et adolescents, il est évident que celle-ci questionne à son tour le secteur des adultes. Le passage de structures pour adolescents à celles dévolues aux adultes est souvent compliqué. La Fondation Perceval a une nouvelle fois « poussé le murs » pour offrir des solutions à des bénéficiaires de 18 ans ou plus qui n'en trouvaient pas dans le tissu institutionnel vaudois. Il devient clair qu'une période d'apprentissage au monde du travail doit être construite dès 16 ans et qu'une coordination entre les secteurs sera nécessaire à l'avenir.

Les adultes fréquentant la Fondation Perceval ont, eux aussi, des projets, envies et besoins divers. Nous avons par exemple créé des places d'externes, pour des bénéficiaires qui ne fréquentent donc que nos ateliers artisanaux ou agricoles et rentrent en famille (ou dans d'autres structures d'accompagnement) hors temps de travail. L'hébergement à temps partiel a également beaucoup évolué. Nombre de bénéficiaires sont accueillis quelques soirs par semaine. La Fondation Perceval promotionne ce statut, qui laisse un ancrage important dans la structure familiale, sans que cette dernière ne s'épuise. Cependant, le travail de rentabilisation de nos structures s'en trouve complexifié.

L'année 2019 aura été marquée par l'avancée des travaux de deux bâtiments. La « maison du jardin » structure qui accueillera des personnes vieillissantes et/ou nécessitant des soins, située sur la parcelle principale de St-Prex, complètera un dispositif nécessaire pour le secteur. En effet, nous ne disposons pas de structure particulière pour l'accueil de ce type de population et quelques foyers actuels sont désuets. Nous nous réjouissons de pouvoir disposer de cet outil qui, outre ses 22 places d'accueil, disposera de 3 ateliers (centres de jour), d'une salle polyvalente et de larges structures d'intendance.

D'autre part, le projet « La Coudraie » à Aubonne est arrivé, après une année 2019 menée à plein régime, à mi-temps de sa mutation. En effet, le foyer d'hébergement a été reconstruit. Il est utilisé à satisfaction depuis début 2020. Une autre bâtisse, destinée à accueillir de jeunes adultes à bon potentiel d'autonomie, proposera des studios dans un bâtiment lui aussi flambant neuf début 2021.

La recherche de fonds concernant le financement de ces nouveaux bâtiments est bien sûr toujours ouverte. La Fondation Perceval s'engage, selon les règles usuelles, à financer les 20% nécessaires en matière de bâti. Elle aura par ailleurs fourni, sur les terrains lui appartenant, la surface nécessaire à la construction de ces bâtiments. Donc 4 Mo sur les 20 Mo que celles-ci coûteront. Si intéressés, vous pouvez facilement trouver les indications nécessaires sur notre site internet.

Les changements à venir et l'inscription de chacun dans de nouveaux lieux de vie doivent évidemment se préparer. Un Groupe de travail s'est constitué dans ce but afin de pouvoir offrir à chacun la prévisibilité nécessaire et, dans la mesure du possible, contenter chacun. En fin d'année 2019, tous les bénéficiaires connaissent les nouvelles structures qu'ils rejoindront et peuvent se réjouir de ces changements.

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'existence d'un système de management de la qualité est, pour une structure de la taille de celle de la Fondation, une obligation. Nous continuons donc à actualiser nos actions, nos procédures... Cela va de pair avec des certifications régulières menées par notre auditeur (Confidentia). Le dernier certificat a été établi en 2018. Des audits intermédiaires sont menés en 2019. Des constats auront servi à élaborer des actions concrètes en matière de collaboration, de communication adéquate et de meilleure connaissance intersectorielle. L'audit 2020 interne déterminera l'avancée des travaux en la matière et vérifiera les engagements pris. Nous chercherons à l'avenir à optimiser notre système en la matière.

Une analyse organisationnelle du secteur des enfants et adolescents a été menée durant toute l'année 2019. Ce travail a impacté fortement le terrain par l'ampleur de la présence de l'analyste (plus d'une année) et son engagement à percevoir nos pratiques. Une grande partie du résultat a été livrée, commentant la qualité du travail accompli et stipulant des pistes d'améliorations. Une feuille de route a été imaginée qui reprend l'essentiel des propositions faites. Celles-ci concernent toutes les strates de l'institution. Le Conseil de Fondation s'est lui-même engagé à l'amélioration de certains points. Nous ne pourrions cependant évoluer qu'avec la participation des services de l'Etat, une grande partie des commentaires faits relatant une pertinence relative des outils étatiques proposés et une perception qui se doit d'être améliorée, par une comptabilité analytique, de la diversité de nos missions et leurs coûts.

Le Conseil de Fondation a, par ailleurs, œuvré avec la Direction générale à ce que les compétences et responsabilités respectives au sein de notre organisation soient affinées. Son règlement d'organisation a été actualisé.

La Fondation Perceval est pleinement inscrite dans des démarches communes avec son organisme faîtier cantonal, l'AVOP. Il est réjouissant pour elle de savoir que Mme Rosario Calatayud, directrice du secteur des enfants et adolescents, est dorénavant membre du Bureau AVOP de pédagogie spécialisée alors que M. Michael Motz, directeur du secteur des adultes, a rejoint en qualité de membre celui de l'accompagnement des alternatives pour adultes. Ces représentations nous sont précieuses.

Notons aussi qu'une enquête de satisfaction a été menée en fin d'année 2019 auprès des collaborateurs. Si les résultats en sont connus à l'heure de faire paraître le présent rapport, nous vous en réserverons quelques divulgations en... 2021 ! mais il est bien clair que nous travaillons déjà sur des propositions d'améliorations faites.

Une présentation de l'organisme ICP, spécialisé dans l'intervention et la gestion de la crise ainsi qu'en matière de prévention et de formation en cas d'évènement critique, a été faite. Une plénière de présentation aux collaborateurs ainsi qu'au Conseil de Fondation permet une utilisation optimale des services d'ICP en cas de besoin.

Vous lirez ci-après la liste des membres du Conseil de Fondation. Notez que celui-ci s'est renforcé, et c'est là une très bonne nouvelle. Ont été nommés lors de la séance du CF de mars, M. Alexandre Kamerzin, Directeur – Secrétaire général et M. Nathanaël Pittet, administrateur d'entreprises. Nos remerciements pour leur important engagement.

## PRIORITÉS

La Fondation Perceval poursuit ses activités dans l'accompagnement de personnes avec déficience intellectuelle. Elle a à soutenir des bénéficiaires présentant des comorbidités diverses (psychiatriques, TSA...), des comportements défis, issus parfois de contextes familiaux fragiles. Des états médicaux sévères sont parfois diagnostiqués.

Nous avons donc besoin d'une actualisation constante de nos pratiques et savoirs allant des besoins spécifiques liés à la petite enfance aux soins palliatifs.

Nous cherchons cependant toujours à prioriser, quelles que soient les problématiques, le statut d'être humain de chacun et chacune, incluant les dimensions biologiques, psychiques, affectives, sociales et intellectuelles de chacun.

Un grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, dans les domaines de l'intendance, du médico-thérapeutique, du socio-professionnel, de l'administration, de l'entretien, du pédagogique, du socio-professionnel et de l'éducatif qui œuvrent jour après jour à maintenir ces priorités.

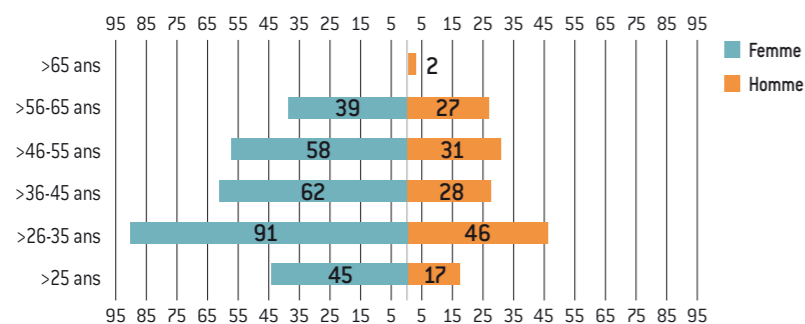


# SECTEUR ADMINISTRATIF, FINANCES ET INFRASTRUCTURES

Nous allons nous focaliser cette année, essentiellement, sur les ressources humaines en présentant des graphiques permettant de créer une idée sur ce domaine si important.

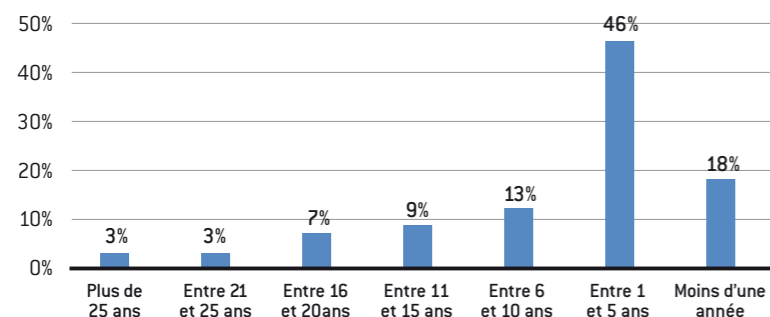
Le premier graphique présente la pyramide des âges de nos collaborateurs, dont l'âge moyen est de 40.5 ans, femmes et hommes pris ensemble. Nous pouvons constater ainsi que deux tiers de nos collaborateurs sont des femmes et un tiers des hommes et que quasi la moitié de nos collaborateurs se trouvent dans la tranche d'âge de 26 à 35 ans.

PYRAMIDE DES ÂGES DES COLLABORATEURS



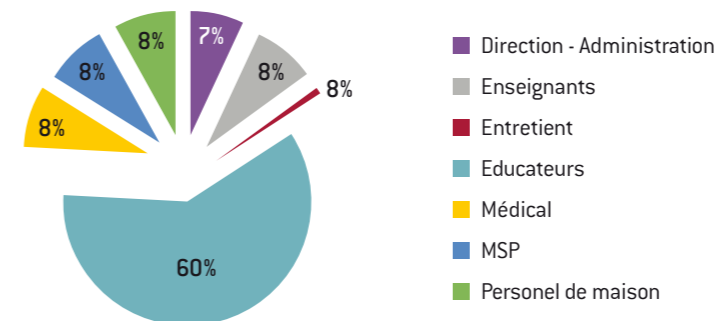
Le graphique suivant met l'accent sur l'ancienneté de nos collaborateurs et on peut y constater que deux tiers de nos collaborateurs ont une ancienneté jusqu'à 5 ans au sein de notre institution.

ANCIENNETÉ DES COLLABORATEURS



Le dernier graphique présente la répartition de nos collaborateurs selon leurs fonctions. Nous pouvons constater que le 92% de nos ressources humaines travaillent en lien direct avec nos bénéficiaires et que la majorité sont des éducateurs (60%).

ORGANIGRAMME (ETP) 2019



Notre gestion des ressources humaines se développe au fil des années. La mise en place d'un pool de personnel de remplacement par le Service des Ressources Humaines durant l'été 2019 a apporté un soutien indéniable aux responsables des foyers. L'objectif de ce projet était l'amélioration de la planification des remplaçants (d'un point de vue CCT et légal) et l'apport d'une aide aux responsables des foyers dans la gestion du personnel. Les missions de remplacements peuvent être de courte ou de longue durée et elles doivent toutes être en adéquation avec les besoins exprimés par les responsables des foyers.

La mise en place de la gestion du pool par le Service des Ressources Humaines a apporté de la flexibilité dans la gestion des remplacements et a permis aussi de renforcer les liens entre l'administration, les foyers et les collaborateurs.



## BILAN DE LA FONDATION PERCEVAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

### ACTIF (en CHF)

	2018	2019
<b>ACTIF MOBILISÉS</b>	<b>7'406'553.24</b>	<b>8'450'662.77</b>
Caisses	14'306.34	11'144.34
PostFinance	3'481'506.37	886'285.00
Banques	741'864.35	3'892'071.84
Débiteurs pensionnaires	1'785'579.26	1'767'751.65
Autres créances à court terme	10'563.70	15'431.94
Stocks	107'226.52	106'619.79
Actifs de régularisation	1'265'506.70	1'712'773.24
Excédent de charges SESAF exercice 2019	-	58'584.97
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>12'731'461.15</b>	<b>18'793'990.16</b>
Dépôts de garantie	15'777.93	15'777.93
Mobilier et agencement	184'891.81	119'406.40
Machines et outillage	205'927.49	221'836.94
Matériel informatique	141'623.36	135'656.79
Véhicules	73'558.00	52'081.53
Immeubles, constructions et terrains	12'109'682.56	18'249'230.57
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20'138'014.39</b>	<b>27'244'652.93</b>

### PASSIF (en CHF)

	2018	2019
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>11'109'029.77</b>	<b>18'511'119.45</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations	1'330'351.37	1'508'583.97
Avances à terme	7'190'000.00	15'010'000.00
Hypothèques, part à court terme	49'960.00	13'651.90
Emprunt, part à court terme	18'379.00	18'441.50
Créanciers pensionnaires	34'822.95	33'982.95
Créanciers autorités publiques	37'916.20	37'916.20
Avances sur vente à terme	550'000.00	550'000.00
Autres dettes à court terme	7'821.00	11'961.62
Passifs de régularisation	61'420.91	64'620.97
Avance Sesaf mineurs pour exercice 2019	837'779.78	-
Excédent produits 2017 (mineurs) à régulariser	29'429.10	29'429.10
Excédent produits 2018 (mineurs) à régulariser	636'601.71	636'601.71
Excédent produits 2018 (adultes) à régulariser	324'547.75	-
Excédent produits 2019 (adultes) à régulariser	-	595'929.53
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>	<b>3'714'184.31</b>	<b>2'206'946.74</b>
Hypothèques, part à long terme	2'606'874.60	1'118'078.55
Emprunt, part à long terme	836'497.76	818'056.24
Provisions et fonds affectés	270'811.95	270'811.95
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS</b>	<b>14'823'214.08</b>	<b>20'718'066.19</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>5'314'800.31</b>	<b>6'526'586.74</b>
Capital de la fondation	1'532'409.57	1'532'409.57
Réserves affectées	3'782'390.74	4'994'177.17
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>20'138'014.39</b>	<b>27'244'652.93</b>



## CHARGES D'EXPLOITATION

(en CHF)

	MINEURS		ADULTES		TOTAL CONSOLIDÉ	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>SALAIRES</b>						
Enseignants	-1'745'372.60	-1'772'051.36	0.00	0.00	-1'745'372.60	-1'772'051.36
Educateurs	-8'501'922.70	-7'949'609.03	-3'905'686.64	-3'922'094.79	-12'407'609.34	-11'871'703.82
Thérapeutes	-1'890'363.34	-1'938'091.50	-292'245.15	-282'236.15	-2'182'608.49	-2'220'327.65
Direction et administration	-1'285'541.27	-1'374'881.64	-530'550.75	-546'823.03	-1'816'092.02	-1'921'704.67
Economat et personnel de maison	-838'381.95	-832'978.65	-297'119.10	-308'577.40	-1'135'501.05	-1'141'556.05
Personnel technique et maintenance	-127'591.05	-133'495.60	-109'048.95	-111'663.90	-236'640.00	-245'159.50
Personnel ateliers protégés	0.00	-34'256.25	-1'773'274.10	-1'897'678.40	-1'773'274.10	-1'931'934.65
<b>TOTAL SALAIRES</b>	<b>-14'389'172.91</b>	<b>-14'035'364.03</b>	<b>-6'907'924.69</b>	<b>-7'069'073.67</b>	<b>-21'297'097.60</b>	<b>-21'104'437.70</b>
Charges sociales	-3'205'507.93	-3'237'201.09	-1'482'655.14	-1'556'961.44	-4'688'163.07	-4'794'162.53
Autres frais du personnel	-149'315.30	-182'466.56	-103'849.41	-126'136.53	-253'164.71	-308'603.09
Honoraires pour prestations de tiers	-484'575.88	-659'149.69	-186'235.29	-198'365.74	-670'811.17	-857'515.43
<b>TOTAL SALAIRES ET FRAIS DU PERSONNEL</b>	<b>-18'228'572.02</b>	<b>-18'114'181.37</b>	<b>-8'680'664.53</b>	<b>-8'950'537.38</b>	<b>-26'909'236.55</b>	<b>-27'064'718.75</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Besoins médicaux	-25'172.93	-33'512.04	-12'536.04	-11'802.57	-37'708.97	-45'314.61
Alimentation	-442'717.26	-441'337.80	-283'776.86	-295'310.68	-726'494.12	-736'648.48
Autres charges ménagères	-112'515.52	-124'765.94	-54'301.26	-47'140.42	-166'816.78	-171'906.36
Entretien et réparation immeubles, mobilier, machines et véhicules	-237'115.17	-257'331.43	-191'413.86	-181'660.29	-428'529.03	-438'991.72
Frais d'utilisation des installations	-113'793.42	-127'517.59	-401'671.33	-1'827'249.44	-515'464.75	-1'954'767.03
Eau, énergie	-147'567.05	-123'468.16	-139'527.35	-150'464.78	-287'094.40	-273'932.94
Ecole, formation, loisirs et autre frais résidents	-157'320.55	-128'643.52	-39'983.38	-23'429.80	-197'303.93	-152'073.32
Frais de bureau et d'administration	-90'067.71	-119'080.42	-64'705.45	-74'133.10	-154'773.16	-193'213.52
Outillage et matériel pour ateliers	0.00	-4'278.80	-169'458.67	-141'369.16	-169'458.67	-145'647.96
Autres charges d'exploitation	-777'876.88	-761'232.55	-100'861.76	-114'749.47	-878'738.64	-875'982.02
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-2'104'146.49</b>	<b>-2'121'168.25</b>	<b>-1'458'235.96</b>	<b>-2'867'309.71</b>	<b>-3'562'382.45</b>	<b>-4'988'477.96</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-20'332'718.51</b>	<b>-20'235'349.62</b>	<b>-10'138'900.49</b>	<b>-11'817'847.09</b>	<b>-30'471'619.00</b>	<b>-32'053'196.71</b>

16

## PRODUITS D'EXPLOITATION

(en CHF)

	MINEURS		ADULTES		TOTAL CONSOLIDÉ	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Contributions des pensionnaires	293'159.00	195'837.05	10'174'391.37	10'611'318.96	10'467'550.37	10'807'156.01
Revenus de la fabrication	15'734.25	-	147'340.99	180'262.87	163'075.24	180'262.87
Produits exceptionnels	18'850.20	16'711.35	12'143.93	1'483'055.90	30'994.13	1'499'767.25
Revenus locations et intérêts	9'516.16	14'230.96	16'390.13	33'132.69	25'906.29	47'363.65
Revenus prestations au personnel et à des tiers	145'257.11	110'625.19	111'558.79	62'180.79	256'815.90	172'805.98
Subventions, autres contributions et dons	29'549.82	18'666.32	1'623.03	43'825.41	31'172.85	62'491.73
Utilisation des dons pour l'exploitation	27'344.80	0	0	0	27'344.80	0.00
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>539'411.34</b>	<b>356'070.87</b>	<b>10'463'448.24</b>	<b>12'413'776.62</b>	<b>11'002'859.58</b>	<b>12'769'847.49</b>
<b>DIFFÉRENCE CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>-19'793'307.17</b>	<b>-19'879'278.75</b>	<b>324'547.75</b>	<b>595'929.53</b>	<b>-19'468'759.42</b>	<b>-19'283'349.22</b>
<b>COUVERTURE</b>						
Cantons	20'429'908.88	19'820'693.78	10'463'448.24	12'413'776.62	30'893'357.12	32'234'470.40
Excédent de produits (+)/charges (-) de l'exercice	636'601.71	-58'584.97	324'547.75	595'929.53	961'149.46	537'344.56

17



## FONDATION PERCEVAL

### CONSEIL DE FONDATION 2019

---

M. Luc GERMANIER	Président du Conseil et du Bureau
M. Michel CALDERARA	Vice-Président du Conseil et du Bureau
Madame Hélène BOTT	Membre du Conseil et du Bureau
Madame Heide BYRDE	Membre
Madame Sylvie DE CHARRIERE	Membre
Madame Sandra DOSIOS PROBST	Membre
Monsieur Daniel FORNEROD	Membre
Monsieur Sylvain FREI	Membre
Monsieur Alexandre KAMERZIN	Membre
Monsieur Andreas KRÄMER	Membre
Monsieur Nathanaël PITTET	Membre

### DIRECTION 2019

---

Monsieur Pascal DEVAUX	Directeur Général
Madame Rosario CALATAYUD	Directrice secteur des enfants et adolescents
Monsieur Michael MOTZ	Directeur secteur des adultes
Monsieur Nicolas SANSONE	Directeur secteur administration et finances

## LISTE DES DONATEURS

Bénévolat Vaud / Blanchard Pierre / Cauderay Yves Sàrl / de Möyri Marie Céline / Decroux Fabrice / Defago-Hauser Alexandra / Demenga & Fils SA / Dessaux Marianne / Devaux Rolande / Dieudonné Marion et Jean-Philippe Michel / Ferring SA / Fischer Danielle / Fondation Alfred et Eugénie Baur / Fondation Alfred Fischer / Fondation Casini / Fondation Lord Michelham of Hellingly / Fondation Ernst Goehner / Fondation NAK-Humanitas / Fondation Nirmo / Fondation Patrick Jucker / Fondation Pierre Mercier / Humair (Succession) / Hofmann Kurt / Langemann Jeanne (Succession) / Les Productions Alain Morisod / Littman-Orebi Gisèle / Majoie Le Lous Jeanne Lucienne / Loterie Romande / Mosini et Caviezel SA / Office Contact Sàrl / Preitner-Borel Violaine / Raval Bertrand / Reichenbach SA / Renggli Claire-Lise / Robert-Grandpierre Patrice / Scheidegger Christiane / Schlaepfer Elsbeth (Succession) / Siffert Mary José / Teamco Foundation Schweiz / Urfer Anne-Marie / Veiga Manuel / Vinicio Sergio / Von Auw SA / Wanner Daniel

## RETRAITES

---

Il est un âge pour tout, notamment un pour prendre une retraite que l'on dit souvent bien méritée.

C'est bien le cas pour les collaboratrices et collaborateurs suivants qui auront soutenu la mission de la Fondation tout au long des années passées.

Un grand merci à chacune et chacun. C'est avec plaisir que nous les reverrons lors d'évènements festifs dans les prochaines années.

**DONNET Catherine**, Thérapeute, entrée en 2005

**GLAUSER Frédéric**, Educateur social, entré en 2015

**AMAUDRUZ Monique**, Educatrice sociale, entrée en 2012

**BOY Catherine**, Thérapeute, entrée en 2005

**DONNET Denis-Pascal**, Maître socioprofessionnel, entré en 1977

**GRAVOT Didier**, Thérapeute, entré en 1976







F O N D A T I O N  
**P E R C E V A L**

Route de Lussy 45 – 1162 Saint-Prex  
T +41 21 823 11 11 – F +41 21 823 11 22  
info@perceval.ch – www.perceval.ch  
CCP 10-13632-3

